

DOCUMENTALISTES DU BASSIN MONTPELLIER SUD

Compte-rendu de réunion de bassin du 12 avril 2011
27 convoqués : 14 présents 13 absents dont 3 excusés

Visite de la bibliothèque Universitaire Droit Economie Gestion de Richter :

La Bibliothèque Richter offre des collections récentes et patrimoniales en droit, sciences économiques et gestion. Ouverte depuis janvier 2000 dans un bâtiment de 13 000 m², elle offre 1200 places assises et des collections papier et électronique : 140 000 volumes, 600 titres de revues en cours, 7000 thèses, des milliers de périodiques en ligne, 26 bases de données en droit, sciences économiques et gestion accessibles sur 70 postes informatiques. La visite des trois niveaux et mezzanines de la bibliothèque permet de découvrir une diversité d'espaces de travail (espace presse, salles de cours, salles de travail de groupe et carrels individuels). La bibliothèque Richter est éloignée de son public : la faculté d'économie et de droit se trouve en centre ville. La bibliothèque est ouverte à tous du lundi au samedi.

Tous les documents (livres, DVD ou revues) sont signalés dans le Catalogue de la BIU de Montpellier. Les fonds récents (ouvrages publiés après 1970) sont en accès direct. Ils sont rangés selon un classement alpha numérique (ni CDD ni CDU).

Présentation du catalogue de la BIU :

L'interface est commune à toutes les bibliothèques universitaires de l'académie de Montpellier et accessible à cette adresse : <http://www.biu-montpellier.fr>

Les bibliothèques travaillent en réseau et chaque étudiant a un compte qui lui permet d'accéder a des services personnalisés : catalogues de la BIU et du SUDOC, prêt entre bibliothèques, accès à des bases de données avec un développement de l'accès au texte intégral (thèses par exemple) et aux ressources électroniques. La BIU est abonnée à des bouquets thématiques de revues électroniques accessibles depuis ATOZ.

Afin de valoriser ses collections, différentes formes d'accompagnement ont été développées. La formation des usagers prend la forme d'une UE d'1 h 30 pendant laquelle tous les étudiants de première année ont une séance de méthodologie documentaire. Cette présentation de la bibliothèque physique et de la bibliothèque à distance permet d'aborder la notion de dématérialisation des ressources. Il est difficile pour les étudiants de comprendre que l'avantage de l'utilisation du service en ligne de la BIU par rapport à Internet est que les informations sont validées et qu'il y a de plus en plus d'informations à distance. Le site n'apparaît pas très convivial aux étudiants.

La BIU a aussi développé un service de renseignement en ligne nommé Boomerang ou les bibliothécaires de la BIU s'engagent à fournir une réponse en 24 à 48 h.

Pour évaluer l'utilisation des collections, des semaines test sont organisées tant sur la documentation physique que sur l'accès aux ressources en ligne.

Fréquentation :

Un quart des étudiants fréquente la BU et 6 sur 10 sont des emprunteurs actifs. Certains lycéens fréquentent la bibliothèque. On constate que les élèves en Master et les Doctorants sont souvent très démunis dans la méthodologie documentaire.

Lors d'une sortie d'une journée, des classes de Première et Terminales ES viennent visiter la BU, mener un travail dans les salles de travail et assister à un cours en amphi. Il est regrettable que les journées portes ouvertes organisées à destination des lycéens soient très peu fréquentées et qu'aucun abonnement institutionnel ne soit réalisé.

Une part de plus en plus importante des budgets concerne des ressources numériques sous-exploitées. Le développement de ces ressources accessibles à

distance n'entraîne pas une baisse de la fréquentation puisque le lieu comme espace de travail reste très important. Il s'agit maintenant de développer d'autres services au public : exposition , offre culturelle, réaménagement de la cafétéria... Les usages ont beaucoup changé et des enquêtes de satisfaction se multiplient pour développer des services adaptés (amplitude horaire réévaluée : soirs et samedis, ...)

Pédagogie : Le relevé d'informations sur le Site.tv

Claire Dulac nous accueille au Lycée Pierre Mendés France pour nous présenter une utilisation pédagogique du Site.tv qui propose des vidéos libérées de droit pour une utilisation en classe au format MP4.

(D'autres ressources en ligne sont disponibles sur le site de l'INA, sur le KNE, sur Pluzz pour les émissions de Frances télévision)

Le Site.tv a été mis en place par le Ministère, le CRDP et France 5. Une ligne spécifique du budget permet de financer l'abonnement au service. Il faut s'abonner pour trois ans mais on peut à tout moment dénoncer l'engagement.

L'administrateur doit gérer des clés professeurs et des clés élèves à diffuser largement. Ces clés permettent un accès en autonomie puisqu'elles permettent de s'inscrire sur le site et d'ouvrir un espace personnel. Les années précédentes, des problèmes de filtrage empêchaient le bon fonctionnement du site dans certains établissements : ces problèmes ont été résolus.

Les ressources sont classées par niveau et discipline et chaque vidéo s'accompagne (pour les enseignants uniquement) d'un livret pédagogique avec un résumé, un découpage, des questionnaires corrigés et des fiches élèves permettant d'exploiter les ressources.

Claire Dulac propose ensuite une séance pédagogique d'exploitation des vidéos en créant avec les élèves des cartes mentales : la séance pédagogique est alors basée sur le visionnage, la recherche des thématiques (mots-clés), la création des bulles et du schéma heuristique et la rédaction collective d'un texte récapitulatif qui devient le cours.

Les vidéos peuvent être téléchargées et gravées. Des captures d'images peuvent être réalisées facilement pour créer des questionnaires.

On peut tester le service en s'inscrivant avec un compte de démonstration et l'achat d'une vidéo à l'unité est possible. Le coût annuel de l'abonnement dépend du nombre d'élèves.

[Le dispositif Cinélycée permet de réaliser deux projections mensuelles pour les élèves dans le cadre d'un ciné-club . Une quinzaine de films est sélectionnée chaque mois. Il faut télécharger le logiciel Silverlight et diffuser le film depuis le même ordinateur. Les problèmes rencontrés par les collègues se situent au niveau du choix de l'horaire et du peu d'élèves intéressés.]

Faut-il sauver les livres dans nos CDI ?

Comment faire survivre le papier ? Pour aborder cette question, nous nous sommes interrogés sur nos politiques d'achat. La majorité concerne la fiction, la bande-dessinée, les mangas... Les documentaires sont moins souvent cités et pour l'information périssable, on préfère les ressources numériques. Aucun documentaliste présent n'utilise des abonnements à des revues électroniques. Un constat : les professeurs n'utilisent plus de revues papiers et les abonnements pour les enseignants diminuent. Le développement des tablettes numériques amène le débat de l'intérêt de leur présence au CDI et du choix du matériel.

Alors, même si PISA montre que le nombre de lecteur qui lisent avec plaisir a baissé de 5%, il semble nécessaire de continuer à animer la lecture dans nos CDI : par les situations de concours qui restent très motivantes pour les élèves et par le biais des activités pédagogiques qui permettent la remédiation.

Programme de la prochaine journée : propositions :

- La base commune : comment faciliter la mutualisation de notre travail de gestion ne manière simple, efficace et harmonieuse ?
- Comment lutter contre le copier-coller ?
- En quoi des outils issus des réseaux sociaux comme Twitter peuvent être utiles aux documentalistes ?

Merci de rebondir éventuellement sur ces propositions, si certaines vous paraissent plus pertinentes que d'autres.

La formation de bassin sur e-sidoc aura lieu le 24 mai prochain.